

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

29 juin 2021

Date d'affichage :

9 juillet 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 5 juillet le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 29 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

Mme ACKNIN, M. BAGES, Mme BERTHELEMY (à partir de la question n° 2), MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, CHASSAING, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mme GRENET (à partir de la question n° 2), M. LARRAUFIE, Mmes LAURENT, LYON (à partir de la question n° 2), MACHANEK, NIORT, MM. PAILLONCY, Mme PIRES-BEAUNE (jusqu'à la question n° 15), MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

M. Rémy BALLET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Mickaël SEMANA

Mme Hélène BERTHELEMY, Conseillère Municipale

absente à la question n° 1

M. Jean-Michel DE ROCQUIGNY, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Anne VEYLAND

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint

absente à la question n° 1

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Pierre DESMARETS

Mme Véronique LYON, Conseillère Municipale

absente à la question n° 1

Mme Virginie MOURNIAC-GILORMINI, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Pierre PECOUL

Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale

absente à partir de la question n° 16

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Pierrick VERMOREL

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 JUILLET 2021**

QUESTION N° 10

OBJET : Chemin du Maréchat : acquisition foncière, parcelles BM n° 61 et 66

RAPPORTEUR : Anne VEYLAND

Question étudiée par la Commission n° 2 « Aménagement et Embellissement de la Ville » qui s'est réunie le 22 juin 2021 et la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 24 juin 2021.

La Commune de Riom est propriétaire de plusieurs parcelles situées Chemin du Maréchat, acquises dans l'objectif du développement de jardins communaux et d'activités de maraichage dans ce secteur.

Monsieur ASTAIX est actuellement propriétaire de deux parcelles sur ce secteur, cadastrées BM n°61 et 66, pour des surfaces respectives de 1 615 m², et 477 m², soit 2 092 m² au total, et situées en zone N-Jardins au PLU de Riom.

Un accord a été trouvé entre la Commune de Riom et le propriétaire pour l'acquisition amiable de ces terrains, pour un montant total de 8 500 €. Les frais notariés seront pris en charge par la Commune de Riom.

Ce prix est conforme à la pratique des évaluations pour des parcelles en zone NJ comme c'est le cas ici (environ 4 euros/m²).

Après acquisition, les parcelles seront classées dans le domaine privé de la Commune.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **décider de l'acquisition des parcelles BM n°61 et 66 au prix de 8 500 €,**
- **autoriser le Maire ou son représentant à signer tous actes en conséquence,**
- **décider qu'après acquisition, la parcelle sera classée dans le domaine privé de la Commune.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 5 juillet 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL